



**EXAMEN D'ACCES AU CENTRE REGIONAL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCATS
Session 2008**

Epreuve de NOTE DE SYNTHESE

A partir du dossier ci-joint, vous établirez une note de synthèse sur :

« Les sectes face au droit »

- Document 1 : Le Monde du 4 avril 2008 (extraits)
- Document 2 : Le Parisien du 1^{er} Mars 2008 (extraits)
- Document 3 : AFP du 6 février 2008
- Document 4 : Conseil d'État, Arrêt du 23 juin 2000
- Document 5 : Conseil d'État, Arrêt du 26 octobre 2001
- Document 6 : Conseil d'État, Arrêt du 28 avril 2004
- Document 7 : Loi du 12 juin 2001
- Document 8 : AFP des 6 et 20 février 2008
- Document 9 : Conclusions sous le jugement du Tribunal Administratif de Paris du 6 juillet 2007, "Association cultuelle les témoins de Jéhovah de France", AJDA du 5 novembre 2007
- Document 10 : article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958, articles 9 et 11 de la CEDH,
- Document 11 : article 1^{er} de la loi du 9 décembre 1905, articles 1^{er}, 2 et 3 de la loi du 1^{er} juillet 1901
- Document 12 : Circulaire du Ministre de l'Intérieur du 25 février 2008
- Document 13 : Audition du chef du bureau central des cultes par la Commission d'enquête parlementaire sur l'influence des mouvements à caractère sectaire.
- Document 14 : "Les sectes et le droit" Michel Huvette, Dalloz 1999